

## POSTES ATER

La campagne de recrutement d'ATER année 2010-2011 est ouverte à l'université Paul-Cézanne (Aix-Marseille 3) : **du 1<sup>er</sup> avril 2010, 10 heures au 30 avril 2010, 16 heures** (date limite de dépôt ou d'envoi des dossiers, le cachet de la poste faisant foi).

### INFORMATIONS GENERALES :

#### **1/ La consultation des profils de poste :**

[Le tableau figurant en lien](#) va vous permettre de prendre connaissance des profils de postes ouverts au recrutement pour l'Université Paul-Cézanne et l'IUT de Marseille. Des fiches de postes complètent le tableau, vous êtes invités à en prendre connaissance.

#### **2/ Le retrait du dossier de candidature peut se faire :**

- [au travers du lien permettant de télécharger le dossier-type](#) ,
- à la Direction des Ressources Humaines - Service des Personnels Enseignants, 3, Avenue Robert-SCHUMAN, France - 13628 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1, de 9h à 12h et de 13h à 16h,
- par courrier : les demandes de dossier devront être accompagnées d'une enveloppe grand format affranchie à 1.33 euros et libellée à l'adresse du candidat.

#### **3/ L'envoi du dossier à l'établissement :**

**Que vous fassiez acte de candidature sur un poste de l'Université ou de l'IUT, votre dossier de candidature devra être envoyé impérativement, complet, en 3 exemplaires, avant la date de clôture du concours mentionnée ci-dessus (cachet de la poste faisant foi), exclusivement à l'adresse suivante :**

**Université Paul-Cézanne (Aix-Marseille 3)  
DRH – Service des Personnels Enseignants  
3 Avenue Robert-SCHUMAN, France - 13628 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1**

**NB 1 :** Vous devrez envoyer autant de dossier de candidature qu'il y a de postes sur lesquels vous voulez faire acte de candidature, sauf cas des emplois liés.

Pour tout autre renseignement sur la composition du dossier, vous pourrez contacter au Service des Personnels Enseignants, les personnels dont les noms suivent :

- Mme Emilie PAPILLAULT, tél. : 04 42 17 24 81 ; fax : 04 42 17 27 80 ; courriel : [emilie.papillault@univ-cezanne.fr](mailto:emilie.papillault@univ-cezanne.fr)
- Mme Aurélie JANSONNIE ou Mme Laetitia VERRIER tél. : 04 42 17 25 37 ; fax : 04 42 17 27 80 ; courriel : [aurelie.janssonie@univ-cezanne.fr](mailto:aurelie.janssonie@univ-cezanne.fr)
- Mme Marie-Line ISNARD, tél. : 04 42 17 25 02 ; fax : 04 42 17 27 80 ; courriel : [marie-line.isnard@univ-cezanne.fr](mailto:marie-line.isnard@univ-cezanne.fr)

**NB 2 :** Pour tout renseignement concernant les profils, vous devrez contacter la personne figurant dans le tableau listant les postes offerts au concours. En l'absence de fiche et/ou de correspondant, vous êtes invité(e) à vous rapprocher de la composante ouvrant le poste au concours.

### TRES IMPORTANT :

- Les dossiers déposés doivent l'être au moyen du document type mis en ligne ; l'utilisation d'un autre format entraînera la non recevabilité du dossier.
- Tout dossier incomplet à la clôture des inscriptions sera rejeté ;
- Aucun dossier ne sera accepté après la clôture des inscriptions ;
- Votre envoi devra porter en bas à gauche de l'enveloppe d'expédition (pour faciliter le traitement), la section et le n° de l'emploi postulé ;
- Candidatures multiples : remplir un dossier pour chaque emploi sollicité, que les profils soient différents ou non ;
- Important : Chaque dossier de candidature doit être envoyé en 3 exemplaires.